



HSBC Global Funds ICAV - Multi-Factor Worldwide Equity Fund

Le Gestionnaire d'investissement passera en revue tous les indicateurs obligatoires relatifs aux principales incidences négatives du SFDR afin d'évaluer leur pertinence pour le Compartiment. Ceux qui ne sont pas considérés comme applicables ne feront pas partie du processus d'investissement systématique exclusif. La Politique d'investissement responsable de HSBC définit l'approche adoptée pour identifier et répondre aux principales incidences négatives en matière de durabilité et la manière dont HSBC tient compte des risques ESG en matière de durabilité, car ils peuvent avoir une incidence négative sur les titres dans lesquels le Compartiment investit. HSBC fait appel à des prestataires de filtrage tiers pour identifier les sociétés au parcours opérationnel faible dans la gestion des risques ESG.

Les incidences en matière de durabilité, y compris les Principales incidences négatives pertinentes, identifiées par le filtrage, sont une considération clé du processus de prise de décision d'investissement, ce qui, par la suite, appuie également les conseils donnés aux clients.

L'approche adoptée, telle que définie ci-dessus, signifie que les points suivants, entre autres, sont examinés :

- l'engagement des entreprises en faveur d'une transition vers une réduction des émissions de carbone ;
- l'adoption de principes solides en matière de droits de l'homme et le traitement équitable des employés ;
- la mise en œuvre de pratiques rigoureuses de gestion de la chaîne d'approvisionnement visant, entre autres, à atténuer le travail des enfants et le travail forcé.

HSBC accorde également une grande attention à la solidité de la gouvernance d'entreprise et des structures politiques, notamment le niveau d'indépendance du conseil d'administration, le respect des droits des actionnaires, l'existence et la mise en œuvre de politiques rigoureuses de lutte contre la corruption et les actes de corruption, ainsi que la traçabilité des audits.

Le compartiment promouvra les caractéristiques environnementales et sociales suivantes :

1. Prise en compte active des investissements à faible intensité carbone par rapport à l'Indice de performance de référence.
2. Pratiques commerciales responsables conformément aux Principes du Pacte mondial des Nations unies.
3. Normes environnementales minimales en excluant les activités commerciales jugées néfastes pour l'environnement.
4. Prise en compte active des questions environnementales par le biais de l'engagement et du vote par procuration.
5. Exclusion des armes controversées et des autres Activités exclues.

Stratégie d'investissement et Proportion d'investissements :

Le portefeuille optimisé vise une intensité carbone inférieure et une notation ESG supérieure, calculées respectivement comme la moyenne pondérée des intensités carbone et des notations ESG des investissements du Compartiment, à la moyenne pondérée des composantes de l'Indice de performance de référence. L'Indice de performance de référence sera utilisé pour mesurer l'intensité carbone et les scores ESG du Compartiment, mais il n'a pas été désigné comme un indice de référence dans le but d'atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales du Compartiment.

Le Gestionnaire d'investissement utilise un processus d'investissement systématique exclusif pour créer un portefeuille qui met l'accent sur les primes de risque offertes par l'exposition à des facteurs, tels que la valeur, la qualité, la dynamique, le faible risque et la taille.

Après avoir identifié et classé l'univers d'investissement sur la base des facteurs ci-dessus, le Gestionnaire d'investissement utilise un processus de construction de portefeuille systématique propre à HSBC pour créer un portefeuille optimisé.

Afin de réduire l'exposition aux activités à forte intensité carbone et d'augmenter la notation ESG du Compartiment, toutes les participations du portefeuille sont évaluées en fonction de leur intensité carbone et de leur notation ESG respective.

Méthodes :

L'équipe de données ESG de HSBC Asset Management exploite ses données exclusives pour générer des rapports ESG internes afin de garantir que les objectifs et les cibles durables, ainsi que les indicateurs utilisés pour les mesurer, tels qu'intégrés dans la méthode du produit, sont respectés. À l'aide de ces données, HSBC Asset Management procède à des revues régulières avec le partenaire d'indice concerné afin de garantir l'exactitude des données fournies.

La bonne gouvernance d'entreprise est intégrée depuis longtemps à la recherche fondamentale exclusive sur les sociétés menée par HSBC Asset Management. L'équipe de gérance de HSBC Asset Management rencontre régulièrement les sociétés afin de mieux comprendre leur activité et leur stratégie, de faire part de notre soutien ou de nos préoccupations concernant les actions de gestion et de promouvoir les meilleures pratiques. HSBC Asset Management estime qu'une bonne gouvernance d'entreprise garantit que les sociétés sont gérées dans le respect des intérêts à long terme de leurs investisseurs.

La Politique d'investissement responsable de HSBC, notre Politique d'engagement et notre plan de gérance sont disponibles sur notre site Internet à l'adresse suivante : www.assetmanagement.hsbc/responsible-investing/policies